

**Objet : Minute de silence ce vendredi 16 mars 2012 à 11 h en hommage aux victimes du tragique accident de car survenu à SIERRE**

**Réseaux : TOUS**

**Niveaux et services : TOUS**

**Période : Le vendredi 16 mars 2012 à 11 heures**

- **A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement;**
- **A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;**
- **A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;**
- **Aux Directions des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;**
- **Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;**

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Jean-Pierre HUBIN Administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique		
<b><u>Destinataire</u></b>	Ens. fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé Ens. de promotion sociale.		
<b><u>Contact</u></b>	J. MIEVIS 02/690.80.22		
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	NON		

<b><u>Date limite d'envoi</u></b>	/
<b><u>Objet</u></b>	MINUTE DE SILENCE

**Renvoi (s) :**

**Nombre de pages : 1**

**- annexe :**

Bruxelles, le 15 mars 2012

Madame la Directrice,  
Madame la Préfète des Etudes,  
Monsieur le Directeur,  
Monsieur le Préfet des Etudes,

Suite au tragique accident de car survenu mardi soir à Sierre, en Suisse, Madame Marie-Dominique Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose que les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus, observent une minute de silence **ce vendredi 16 mars à 11h** en hommage aux victimes de ce drame national.

Proposé en concertation avec son homologue responsable de l'enseignement flamand, le Ministre Pascal Smet, ce moment de recueillement vise à exprimer le profond soutien de l'ensemble de la communauté éducative du pays envers les familles et les proches des enfants et accompagnants, particulièrement éprouvés en ces moments douloureux.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**